



Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le

ID : 030-200034692-20240624-DEL66\_2024-BF



**Communauté d'Agglomération du Gard Rhodanien**  
**DEPARTEMENT DU GARD - Arrondissement de Nîmes**

**Délibération n°66/2024**  
**du Conseil communautaire**  
**Séance du 24 juin 2024**

\*\*\*\*\*

Date d'envoi de la convocation = 18 juin 2024

Nombre de délégués en exercice : 74

Nombre de délégués présents : 54

Nombre de délégués absents ayant donné procuration : 16

Nombre de délégués absents : 4

\*\*\*\*\*

L'an deux mille vingt-quatre le vingt-quatre juin à dix-huit heures, les membres du conseil communautaire de la Communauté d'agglomération du Gard rhodanien, dûment convoqués, se sont réunis à la salle multiculturelle de Bagnols-sur-Cèze, sous la présidence de M. Jean Christian REY, Président de la Communauté d'agglomération.

**Présents :** Michel AGNEL, Éric AJASSE, Guy AUBANEL, Charles BASCLE, Sébastien BAYART, Mohamed BERKANE, Frédéric BERNE, Philippe BERTHOMIEU, Jérôme CARMINATI, Yves CAZORLA, Jennifer CHAPUIS-FAURE, Raymond CHAPUY, Cédric CLEMENTE, Manon CROUSIER, Aurélie DELWARTE, Bernard DUCROS, Michèle FOND-THURIAL, Nathalie FORGEROU, Laetitia GAILLARD, Monique GRAZIANO-BAYLE, Olivier JOUVE, Bernard JULIER, Nathalie LACOUSSE, Christine LADET, Emmanuel LE PARGNEUX, Jean-Marie LAURENS, Béatrice LOISON, Fred MAHLER, Stéphane MARCELLIN, Léopoldina MARQUES-ROUX, Stéphane MAURIN, Julie MERCIER, Gérald MISSOUR, Laurent NADAL, Bernard NASS, Jennifer OBID, Michel ONDE, Patrick PALISSE, Elian PETITJEAN, Pascal PEYRIERE, Marie-Chantal PIONNIER, Alexandre PISSAS, Vérah RANDRIANASOLONANDRASANA, Jean-Christian REY, José RIEU, Muriel ROY-CROS, Claude SALAU, Valère SEGAL, Christophe SERRE, Maria SEUBE, Christian SUAOU, Benoit TRICHOT, Brigitte VANDEMEULEBROUCKE, Frédéric VERNIERE,

**Absents ayant donné procuration :** Sandrine ANGLEZAN à Michèle FOND-THURIAL, Sylvie BARRIEU-VIGNAL à Stéphane MAURIN, Charlotte BARRERE à Jérôme CARMINATI, Christian BAUME à Jean Christian REY, Jacques BERTOLINI à Béatrice LOISON, Pascale BORDES à Bernard NASS, Michel CEGIELSKI à Monique GRAZIANO-BAYLE, Jean-Yves CHAPELET à Bernard DUCROS, Maxime COUSTON à Jennifer OBID, Gilles DELALIEU à Christophe SERRE, Océane ESCLEYNE à Valère SEGAL, Sophie GUIGUE à Nathalie FORGEROU, Véronique HERBE à Cédric CLEMENTE, Christine MUCCIO à Christian SUAOU, Olivier ROBELET à Guy AUBANEL, Justine ROUQUAIROL à Philippe BERTHOMIEU

**Absents/Excusés :** Robert GAUTIER, André LOPEZ, Jean-Louis NOIRET, Thierry VINCENT

**Secrétaire de Séance :** Sébastien BAYART

**OBJET : E - Compte Administratif 2023 du Budget Annexe ZA Bernon**

Mouvements budgétaires	Recettes	Dépenses	Solde de gestion 2023	Résultat de l'exercice 2022 repris BS 2023	Résultat à la clôture de l'exercice 2023
<b>Investissement</b>	997 261,70	1 032 000,31	-34 738,61	-986 748,59	-1 021 487,20
<b>Fonctionnement</b>	1 498 358,20	1 106 688,75	391 669,45	0,00	391 669,45
<b>Total</b>	<b>2 495 619,90</b>	<b>2 138 689,06</b>	<b>356 930,84</b>	<b>-986 748,59</b>	<b>-629 817,75</b>

Le compte administratif pour le Budget Annexe ZA Bernon pour l'exercice 2023 s'élève toutes sections confondues à :

- En recettes : 2 495 619,90 € ;
- En dépenses : 2 138 689,06 €.

La déclinaison des dépenses et recettes par chapitre s'établit ainsi :

**A. Les recettes : 2,5 M€**

Les recettes de fonctionnement comprennent les loyers pour un montant de 19,7 K€ (chapitre 75), ainsi que la vente d'un terrain pour un montant de 426,6 K€ (chapitre 70).

Au chapitre 040, l'annulation du stock initial a été constaté pour 996,1 K€, ainsi que la constatation du stock final pour 1 M€, comptabilisée au chapitre 042. On retrouve les mêmes montants en dépenses.

**B. Les dépenses : 2,1 M€**

Les charges d'exploitation réelles sont principalement composées des charges à caractère général pour 72,4 K€ (chapitre 011) et de 242 € de charges financières (chapitre 66) concernant le paiement des intérêts de l'emprunt.

Les dépenses d'investissement sont composées du montant du capital des emprunts pour 17,9 K€ (chapitre 16).

Au chapitre 040, on retrouve la constatation du stock final pour 1 M€ ainsi que l'écriture d'annulation du stock initial pour 996 K€ au chapitre 042.

Compte tenu de la reprise des résultats antérieurs, un déficit de 629 817,75 € est constaté toutes sections confondues :

- Résultat d'investissement : - 1 021 487,20 € ;
- Résultat de fonctionnement : 391 669,45 €.

Sans restes à réaliser, il est constaté un déficit de financement de 629 817,75 €.

Le compte administratif 2023 du Budget Annexe ZA Bernon est annexé à la présente délibération.

Vu le code général des collectivités territoriales, plus précisément les articles L2121-31 et L1612-13,

Considérant que cette question a été présentée à la Commission des moyens généraux du 17 juin 2024,

**Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré à l'unanimité : (5 abstentions)**

*Le président sort de la salle et ne prend pas part au vote*

**APPROUVE** le compte administratif 2023, toutes sections confondues, pour le Budget Annexe ZA Bernon, tel qu'il a été arrêté.

Fait et délibéré à Bagnols-sur-Cèze le 24 juin 2024.

Acte rendu exécutoire après dépôt électronique  
en Préfecture et publié le **08 JUIL. 2024**

**Le Président**  
**Jean Christian REY**



Envoyé en préfecture le 08/07/2024

Reçu en préfecture le 08/07/2024

Publié le



ID : 030-200034692-20240624-DEL66\_2024-BF

ASBS 0114 11 17